

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION
(CPC généraliste – Circonscription de Montluçon 1)
Définition du poste

Finalité

Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique de circonscription (CPC) est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'éducation nationale (IEN) dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'inspecteur.

Missions

Le CPC assure ses missions au sein de la circonscription mais également dans le cadre de tâches déterminées par les équipes départementales (pour le poste vacant, il s'agira principalement des équipes EPS et Sciences).

Il seconde l'IEN dans la mise en œuvre des priorités ministérielles et départementales en liaison avec les partenaires.

Dans la circonscription, il participe activement à l'organisation et à la conduite des actions de formation. Il est chargé d'actions et de dossiers dont il est amené à rendre compte à l'IEN (pour le poste vacant, il s'agira principalement des dossiers d'agrément des intervenants extérieurs, de l'organisation de plannings d'installations sportives, du suivi et du contrôle de sorties scolaires et de la sécurité dans les écoles (ACMO), du suivi de dossiers thématiques, du lien avec les écoles pour les langues vivantes (accueil des assistants étrangers, prêt de documents pédagogiques).

Dans les écoles, il aide les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi des projets d'école. Il les accompagne dans les innovations et les recherches pédagogiques. Il participe à l'élaboration et à la conduite des projets du RASED de la circonscription. Il apporte son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels tels que le CAFIPEMF.

Au plan départemental, il peut être amené à participer à la formation initiale et continue des enseignants. Il participe à des groupes de travail (EPS, Sciences) et est en communication avec les conseillers départementaux (EPS et langues vivantes)

Compétences

Sont recherchées :

- Des capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative.
- Des capacités d'organisation et de gestion en raison de la diversité des missions.
- Des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
- L'aptitude à travailler en équipe (avec l'IEN, avec les autres conseillers pédagogiques, avec le coordonnateur des programmes ECLAIR et du Réseau de Réussite Scolaire, avec les principaux de collège, avec les équipes d'écoles, avec les partenaires institutionnels et associatifs).
- La disponibilité.

Conditions d'exercice

La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation se déroulant le soir ou le mercredi.

Il participe à la régulation de la circonscription et, dans ce cadre, il est amené à évaluer son action avec l'IEN.

La circonscription de Montluçon 1 comporte une zone géographique à la fois rurale (de Meaulne au nord jusqu'à Marcillat en Combraille au sud) et urbaine avec notamment les 2 secteurs en programme ECLAIR et un Réseau de Réussite Scolaire).